



CP ANNOEULLIN

DRONES, PROJECTIONS : JUSQU'OU FAUDRA-T-IL ATTENDRE ?



UNE NOUVELLE NUIT QUI CONFIRME NOS ALERTES

Dans la nuit du **16 au 17 août 2026**, notre établissement a une nouvelle fois été confronté au fléau des **livraisons par drones**.

En l'espace de quelques heures, **plusieurs alertes** ont été déclenchées, mettant en évidence des tentatives de livraison au sein de la détention.

Lors d'une première intervention, un drone accompagné de son colis a pu être récupéré avant sa livraison. Le colis contenait notamment **deux téléphones de type iPhone, des cartes SIM et une paire d'écouteurs**, tandis qu'une cellule avait été identifiée comme tentant de récupérer la livraison à l'aide d'un **manche à balai**.

Quelques heures plus tard, une nouvelle alerte concernait cette fois le secteur du **QI/QD**.

Le drone a été repéré et deux personnes détenues ont été identifiées alors qu'elles tentaient de récupérer un colis déposé sur le toit du quartier d'isolement à l'aide d'un **« yoyo »**.

Le colis a finalement pu être récupéré par le détenu **« T »** avant l'intervention des personnels sur le toit, mais la fouille ordonnée dans sa cellule a permis de mettre au jour un nouvel arsenal d'objets prohibés :

- plusieurs téléphones portables ;
- des routeurs et modems Wi-Fi, accompagnés de cartes SIM ;
- des câbles USB-C ;
- du matériel permettant notamment de manipuler les cartes SIM ;
- des cigarettes ;
- ainsi que des équipements dissimulés dans différents endroits de la cellule.



Le **caillebotis** de la cellule était également **dégradé**.



UNE SEMAINE APRÈS NOS ALERTES : TOUJOURS LES MÊMES CONSTATS !

Ces faits interviennent seulement quelques jours après notre communiqué du **10 août** dernier, dans lequel **FO JUSTICE** dénonçait déjà la découverte de **multiples téléphones, routeurs, produits stupéfiants et matériels électroniques** au sein d'une cellule.

Nous posons alors une question simple :

**COMMENT DE TELLES QUANTITÉS DE MATÉRIELS
INTERDITS PEUVENT-ELLES ENTRER DANS
NOS ÉTABLISSEMENTS ?**

La réponse est malheureusement sous nos yeux.

- Les drones continuent de survoler nos établissements.
- Les projections continuent.
- Et les personnels continuent de devoir composer avec des moyens qui ne sont manifestement pas à la hauteur du phénomène.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation.

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

JE VOTE FO Justice

L'ACTION, LE RESPECT, L'ÉQUITÉ

POUR TOUS LES PERSONNELS



DES PROFILS PARTICULIÈREMENT DANGEREUX DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

La situation est d'autant plus préoccupante lorsque l'on sait que certains quartiers d'isolement des établissements des Hauts-de-France ont été classés **« crim org »** dans le cadre de la création des quartiers de lutte contre la criminalité organisée. Le **CP Lille Annoeullin** est l'un d'eux.

Nous parlons donc de profils pour lesquels les moyens de communication, les réseaux criminels et les capacités d'organisation ne peuvent être considérés comme des sujets secondaires.

L'implication dans les événements de cette nuit du détenu **« T »**, dont le parcours et les antécédents d'évasion à Dijon illustrent parfaitement la dangerosité, doit à minima nous interroger.

Les faits démontrent une nouvelle fois que nos établissements sont exposés et que les personnels sont en première ligne face à des détenus capables d'utiliser tous les moyens à leur disposition.



NOUS AVIONS PRÉVENU. NOUS PRÉVENONS ENCORE !

FO JUSTICE alerte depuis des années l'administration et les pouvoirs publics.

Nous demandons des **moyens matériels, technologiques et humains** permettant réellement de sécuriser nos établissements.

Nous avons besoin de **dispositifs anti-drones performants**, de **brouilleurs efficaces**, de **volières**, de véritables systèmes **anti-grappinage** et de moyens humains permettant aux personnels de réagir efficacement face à ces nouvelles formes de projections. Assez des **caillebotis** qui se découpent comme du beurre !

Les agents ne peuvent pas être les seuls remparts face à une technologie et à une organisation criminelle qui évoluent beaucoup plus rapidement que les moyens qui leur sont opposés.

Les discours doivent désormais laisser place aux actes.

Il ne suffit plus d'annoncer des budgets ou de présenter des plans ambitieux.

Il faut équiper les établissements et protéger réellement les personnels.



BRAVO AUX PERSONNELS MOBILISÉS !

FO JUSTICE tient à saluer et à féliciter l'ensemble des personnels impliqués au cours de cette nuit, pour leur vigilance, leur réactivité, leur professionnalisme et leur engagement.

Grâce à leur mobilisation, plusieurs livraisons ont pu être interceptées et de nombreux matériels interdits ont été découverts.

FO JUSTICE demande que l'investissement de ces agents soit reconnu à sa juste valeur, notamment par l'attribution de gratifications et par des mises à l'honneur.

Quand les personnels font preuve d'une telle vigilance et permettent d'éviter que des produits et matériels interdits ne parviennent jusqu'aux cellules, l'administration doit savoir reconnaître leur travail.



FO JUSTICE continuera d'alerter, de dénoncer et d'exiger les moyens nécessaires à la sécurité des établissements et à la protection des personnels.

**FO JUSTICE
NE LÂCHERA RIEN !**

